

CRISE CLIMATIQUE

S'adapter en transformant l'école

Le réchauffement est dans l'école

Avec 8 écoles sur 10 construites entre 1950 et 1975 et 1 sur 10 en état de vétusté, le bâti scolaire est mis à l'épreuve de la crise climatique. Si l'intensification des phénomènes extrêmes est critique dans les DROM, à l'instar des destructions provoquées par Chido à Mayotte, vagues de chaleur, incendies ou inondations privent également d'école les élèves de l'Hexagone. La canicule de juin 2025 a occasionné la fermeture de 2 200 établissements scolaires. Orientés en priorité vers la maîtrise énergétique, les travaux de rénovation engagés négligent trop souvent le « confort d'été ». À force d'être isolées, les passoires thermiques scolaires se transforment en four. L'exposition à des températures de plus en plus élevées et durables affecte à la fois la santé des jeunes enfants et des personnels et leurs conditions d'apprentissage et de travail. Face à l'immobilisme de l'État et au dénuement financier et technique de nombre de collectivités territoriales, propriétaires des locaux, l'Alliance écologique et sociale* exige des mesures impératives, notamment un protocole d'urgence pour répondre aux événements extrêmes et un plan de financement de 5 milliards par an sur la décennie, nécessaire à l'adaptation du bâti scolaire et à sa participation à l'atténuation de la crise climatique.

* Collectif d'organisations syndicales et d'associations écologistes dont FSU, CGT éducation, SUD, Confédération paysanne, Greenpeace, Oxfam, Les amis de la Terre...

PAROLES DE PE ET DE LA RECHERCHE



J'enseigne dans un très vieux préfabriqué vétuste, il n'est pas isolé, il n'y a pas de ventilation et c'est du simple vitrage. L'été, il fait très chaud, et l'hiver, il fait très froid. Ce bâtiment pèse sur mon état psychologique.»

(École élémentaire, Mitry-Mory, Seine-et-Marne)



Cinq ventilateurs livrés par la mairie pour 13 classes. Des températures élevées dès le matin (35°C), atmosphère étouffante, impossible de faire classe en salle.»

(École élémentaire, Nice, Alpes-Maritimes)



Dans un monde à +2 degrés (...) l'été 2022, avec ses records de température, de sécheresse et d'incendies passera pour un été normal. Quand les jeunes PE d'aujourd'hui prendront leur retraite, ils garderont le souvenir d'un été frais. Nous avons à penser des solutions d'avenir dans un climat actuel qui n'existera plus.»

(Magali Reghezza-Zitt, Géographe, in Fenêtres sur Cours UDA 2025)

Protéger élèves et personnels

Assurer la continuité du service public d'éducation

Tempérer le climat scolaire

Le réchauffement climatique, vecteur d'inégalités, menace la santé et le travail des élèves et des personnels. Les solutions sont pourtant à portée de main.

Parmi les risques liés à l'aggravation de la crise climatique, l'exposition à des vagues de chaleur de plus en plus intenses et fréquentes est à la fois la plus universelle et celle qui entrave le plus la continuité du service public d'éducation. Selon Oxfam*, d'ici à 2030, 1,3 million d'enfants de maternelle serait notamment exposé à des températures excédant les 35° dans les classes avec 55% des écoles maternelles concernées. Dans des locaux surchauffés, la régulation de la température corporelle engendre un ralentissement des fonctions physiques et intellectuelles qui se traduit par de la fatigue, une diminution des capacités cognitives d'attention et de concentration et une hausse de l'irritabilité, particulièrement préjudiciables au travail en classe. La combinaison de fortes chaleurs et de pics de pollution à l'ozone augmente le risque de crise d'asthme chez les enfants dont le som-

meil peut être perturbé par la canicule. La santé des personnels est également mise à rude épreuve, les systèmes cardiovasculaires, respiratoires et rénaux étant fortement mobilisés, les pathologies préexistantes aggravées.

Volonté politique

Ces problématiques professionnelles et sanitaires sont démultipliées par les « inégalités environnementales ». Dans les quartiers urbains défavorisés où dominent l'artificialisation des sols et les

effets des îlots de chaleur, où la régulation thermique des logements précaires est insuffisante, où les enfants de famille pauvre ont moins accès aux soins et où les écoles sont situées au milieu de denses nœuds routiers nuisant à la qualité de l'air, il est encore plus urgent que l'action de l'État se renforce et que celui-ci assume ses responsabilités légales de protection des personnels et des élèves. Les solutions d'adaptation du bâti à la crise climatique sont connues : dispositifs extérieurs de protection contre le rayonnement solaire et espaces ombragés, végétalisation des cours voire des façades et toitures, circuit interne de ventilation permettant le rafraîchissement de l'air sans recours à la climatisation... La priorité reste toutefois l'atténuation des émissions de CO2, par le recours à des sources énergétiques décarbonées, aux matériaux bio-sourcés et aux mobilités douces pour accéder aux 43 000 écoles de France. Localement, de nouvelles constructions ou des bâtiments rénovés cochent toutes ces cases. Il ne manque plus que la volonté politique au plus haut niveau pour généraliser ces expériences où il fait bon vivre et apprendre ensemble.

* « Changement climatique, nous ne sommes pas prêts » (septembre 2024)



© MILLERAND / N/A

AMIANTE : TOUJOURS EN CHANTIER !

Le 19 novembre 2025, sept syndicats et associations dont la FSU-SNUipp ont déposé plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui contre la présence d'amiante dans des écoles des Bouches-du-Rhône. Trente ans après son interdiction, l'amiante reste en effet un scandale sanitaire de grande ampleur. Selon le Haut Conseil de la Santé Publique, d'ici à 2050, le nombre de décès par cancer du poumon ou mésothéliome dus à l'amiante passerait de 68 000 à 100 000. Selon le rapport de 2016 de l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement*, 38% des écoles contiennent encore des matériaux et produits amiantés, menaçant la santé des élèves et des personnels. Les diagnostics amiante, obligatoires pour les bâtiments construits avant juillet 1997, doivent être effectifs et les travaux de désamiantage financés en urgence.

► <https://snu2.fr/4jNZ4fT>



« Donner aux bâtiments scolaires une fonction démocratique »

3 QUESTIONS À Cyril Dion, auteur et réalisateur

1 QUELS SONT LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU BÂTI SCOLAIRE ?

De manière générale, consommer le moins d'énergie possible, voire en produire de manière renouvelable. Et donc isoler le plus possible, notamment en végétalisant l'école mais aussi ses environs, pour rendre les étés supportables et échapper à des températures empêchant les élèves de se concentrer. Pour diminuer la pression sur la ressource en eau, récupérer la pluie pour des usages non alimentaires. Et puis donner aux bâtiments scolaires une fonction démocratique. (...) La crise écologique est liée à une profonde crise démocratique. Dans un monde où se parler, s'entendre, parvenir à une interprétation commune du réel devient de plus en plus difficile, il faut des bâtiments qui, dès l'enfance, permettent le brassage, la rencontre, le dialogue, la coopération.

2 COMMENT ADAPTER L'ÉCOLE À LA CRISE CLIMATIQUE ?

Éco-construire des écoles et penser le tissu urbain autour suppose une volonté politique des collectivités locales et de l'Éducation nationale. Le mouvement architectural de « frugalité heureuse » propose des constructions avec des matériaux locaux, biodégradables et durables, réduisant la consommation de matériaux et d'énergie. Il faut aussi que les écoles soient accessibles à pied, à vélo, en transports en commun pour éviter les émissions de gaz à effets de serre des voitures. Les cantines scolaires sont aussi un levier puissant de transformation d'une agriculture co-responsable du réchauffement.

« Proposer le récit d'une sobriété adaptée aux transformations climatiques et écologiques »

La commande publique de repas est une aide à l'installation et la conversion de paysans bio et locaux. Au regard de l'effet cocktail délétère des pesticides, l'alimentation bio est un enjeu sanitaire majeur pour nos enfants. (...)

3 QUI DOIT PORTER CES TRANSFORMATIONS ?

Avant d'entrer dans un processus d'institutionnalisation, des initiatives pionnières doivent se multiplier. (...) Espérons que des démarches militantes qui permettent aux élèves d'évoluer au milieu du vivant, de s'ouvrir au monde autrement que par l'abstraction deviennent un véritable phénomène culturel qui bouscule l'Éducation nationale. C'est ce que font les enseignants qui devancent les programmes. Ces initiatives sont soutenues par des productions culturelles qui les valorisent et participent à leur diffusion. Aujourd'hui, l'école correspond à un récit du passé, celui du progrès technologique qui prépare les élèves à s'adapter à une société du passé. Dans sa structuration physique, son insertion territoriale, le partage avec les autres espèces vivantes, une autre façon d'enseigner, une école d'avenir doit proposer le récit d'une sobriété adaptée aux transformations climatiques et écologiques.

Extraits de l'entretien publié dans **Fenêtres sur Cours n° 501**, novembre 2024

Au-delà du bâti, une école

« L'école n'est pas une île », nous rappelle Magali Reghezza-Zitt, géographe. Les événements climatiques extrêmes provoquent de potentielles ruptures de scolarisation et fragilisent l'apprentissage comme la santé mentale, notamment des élèves en situation de handicap. L'éco-anxiété des enfants pèse sur des équipes elles-mêmes exposées aux catastrophes et souvent démunies juridiquement et sans formation. Refuge possible en cas de conditions climatiques extrêmes, le bâti scolaire doit impérativement s'adapter. Mais il faut aussi agir sur les transports par 50°C, la restauration scolaire, l'organisation matérielle et pédagogique, la protection et la formation des personnels, voire « interroger les finalités et contenus éducatifs selon les périodes et les caractéristiques climatiques des terri-



toires (...) et l'articulation entre programmes, rythmes et calendrier scolaires... Des questions qu'il revient à la communauté éducative d'imposer dans le débat public, selon M. Reghezza-Zitt. Citations extraites de **FSC spécial UDA 2025**.

Les écoles des DROM face aux risques extrêmes

Les départements, régions et collectivités d'Outre-mer sont les territoires français les plus exposés aux effets du dérèglement climatique. Selon le rapport EcoAct de 2023, « ils seront touchés par des vagues de chaleur plus intenses que l'Hexagone. En Guyane, 47 écoles seront exposées à des vagues de chaleur de +38°C. ».



30°C

C'est la température au-delà de laquelle « pour une activité de bureau (...), la chaleur peut constituer un risque pour la

santé des salariés » indique l'Institut national de recherche et sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)

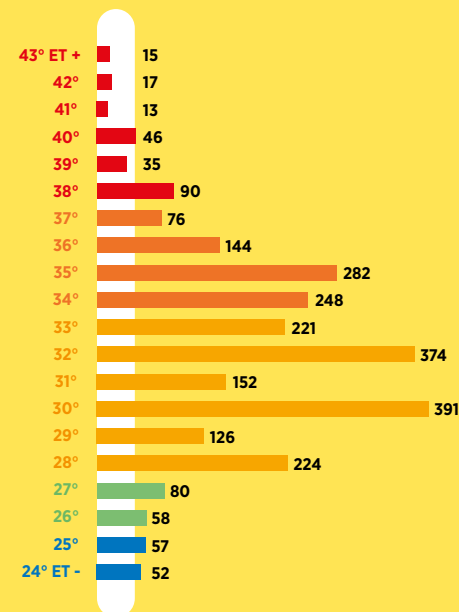
Les écoles de Saint-Martin, Martinique, Guadeloupe sont confrontées à des risques élevés d'incendie. Celles de la Réunion et Mayotte sont particulièrement soumises à l'érosion côtière.

75% des écoles de Mayotte n'ont pas l'agrément de la commission de sécurité, sans compter celles qui ne disposent plus d'accès à l'eau potable. Dans les Antilles, seules 20% des écoles respectent les normes sismiques.

À travers la campagne « École en sous-France », la FSU-SNUipp ne cesse d'attirer l'attention des gouvernements successifs sur l'état préoccupant du bâti scolaire en Outre-mer et exige un plan d'investissement pluriannuel afin de garantir aux élèves et aux personnels des conditions d'accueil et de travail dignes et sécurisées.

Écoles en sur-chauffe

En décembre 2025, **3017** écoles avaient répondu à l'enquête de l'AES sur le bâti scolaire : **94 %** signalent des problèmes de confort thermique liés à la chaleur.



LA FSU-SNUIPP AVEC L'ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (AES)



L'urgence de la rénovation du bâti scolaire doit s'accompagner d'autres objectifs que l'efficacité énergétique : agir contre les inégalités, protéger la santé, assurer de bonnes conditions d'exercice et d'apprentissage et préparer l'avenir. Pour y parvenir, l'AES revendique de :

- ▶ **adopter un protocole** prenant appui sur les documents d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- ▶ **rétablir un observatoire du bâti scolaire** avec comme objectif d'obliger les propriétaires des locaux à transmettre des données à l'Etat employeur qui a lui-même obligation de résultat en matière de santé et sécurité des personnels ;
- ▶ **adapter et réduire l'empreinte écologique** des bâtiments ;
- ▶ **mettre en place de toute urgence** un plan national de financement.

La FSU-SNUipp exige la définition d'un cadre légal contraignant, imposé par une autorité indépendante, définissant des seuils de températures minimales et maximales dans les classes.

Pour soutenir la campagne de l'AES, s'adresser à la section FSU-SNUipp du département et/ou aux **collectifs locaux de l'AES**.

Cour végétale, c'est l'idéal

Espace extérieur bétonné, rares arbres et un préau, tel est trop souvent le portrait des cours de récréation. Leur transformation écologique participe donc de la nécessaire adaptation de l'espace public et de l'école aux enjeux climatiques.

Désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration de l'eau, implanter de la végétation basse, planter des arbres pour faire de l'ombre mais aussi pour capter le carbone et rafraîchir l'air sont autant de moyens de contribuer à adapter les lieux de vie scolaire au changement climatique. De plus en plus de villes, quelle que soit leur taille, s'inscrivent dans cette démarche (Paris, Strasbourg, Lille, Montpellier, Auch...).

Enjeu d'amélioration du bien-être des élèves, cette végétalisation est aussi l'occasion d'agir sur les inégalités filles/garçons en redistribuant les espaces. Enfin, dans un contexte où le rapport des enfants au vivant s'est distendu, la cour végétalisée peut devenir un véritable outil pédagogique pour découvrir le vivant, le connaître, être à son contact et constituer la première étape éventuelle de la « classe dehors ». Car c'est en formant des élèves sensibles à leurs lieux de vie qu'on leur permet de se construire en tant que futurs éco-citoyens et citoyennes sensibilisés à la préservation de l'environnement.